

Département de SEINE ET MARNE

Commune de JOUY SUR MORIN

PLAN PERIMETRES DE DROIT
DE PREEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes des 2 Morin
en date du 21 novembre 2019



■ Périètre où s'applique le Droit de Préemption Urbain
(zones urbaines et à urbaniser du P.L.U.)

